DICRIM

Dossier d'information communal sur les Risques Majeurs

Ayez les bons réflexes face au danger !

Mairie
49150 La Lande Chasles

Chères Carolandaises, Chers Carolandais,

La sécurité des habitants de LA LANDE-CHASLES fait partie des préoccupations de l'équipe municipale.

Le présent document est destiné à vous informer sur les différents risques qui peuvent survenir sur notre commune, les mesures prises pour réduire au mieux les conséquences de ces risques et les comportements à connaître et à appliquer lors de ces événements majeurs.

Quelques informations pratiques vous sont aussi délivrées.

Prévenir pour mieux agir ensuite !

Les bons réflexes dans toutes situations : se conformer aux consignes reçues par les services de secours ou les autorités.

En espérant ne jamais avoir à appliquer ces précautions de sécurité, je vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire
Jean-Christophe ROUXEL

Le Bourg 49150 LA LANDE CHASLES Tél. 02.41.82.74.01
Email : lalandechasles@free.fr Site : http://lalandechasles.free.fr

SOMMAIRE

- Risques majeurs sur la communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et numéros utiles — Page 1
- Risque retrait gonflement des argiles — Page 2-3
- Risque feu de forêt — Page 4-5
- Risque sismique — Page 6-7
- Risque tempête — Page 8
- Risque canicule — Page 9
- Risque grand froid — Page 10
- Risque de pandémie — Page 11
- Risque TMD — Page 12-13
- Risque RADON — Page 14-15
- Risque Mouvement de terrain — Page 16-17-18

Les risques majeurs sur la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

Un territoire soumis aux risques :

Naturels

Inondation
- PPRI de l'Authion
- PPRI du Thouet
- Autres zones inondables
- Réseau hydrographique

Mouvements de terrain
- PPRmvt coteaux saumurois
- Zone présentant des cavités

Séisme
- Sensibilité très faible
- Sensibilité Faible
- Sensibilité Modéré

Technologiques

Nucléaire
- Rayon de 20 km
- Rayon de 10 km

Industriel
- Site SEVESO
- ICPE non classée SEVESO
- Déchèterie
- Autres lieu de stockage de déchets

Rupture de barrage
- Barrage classé

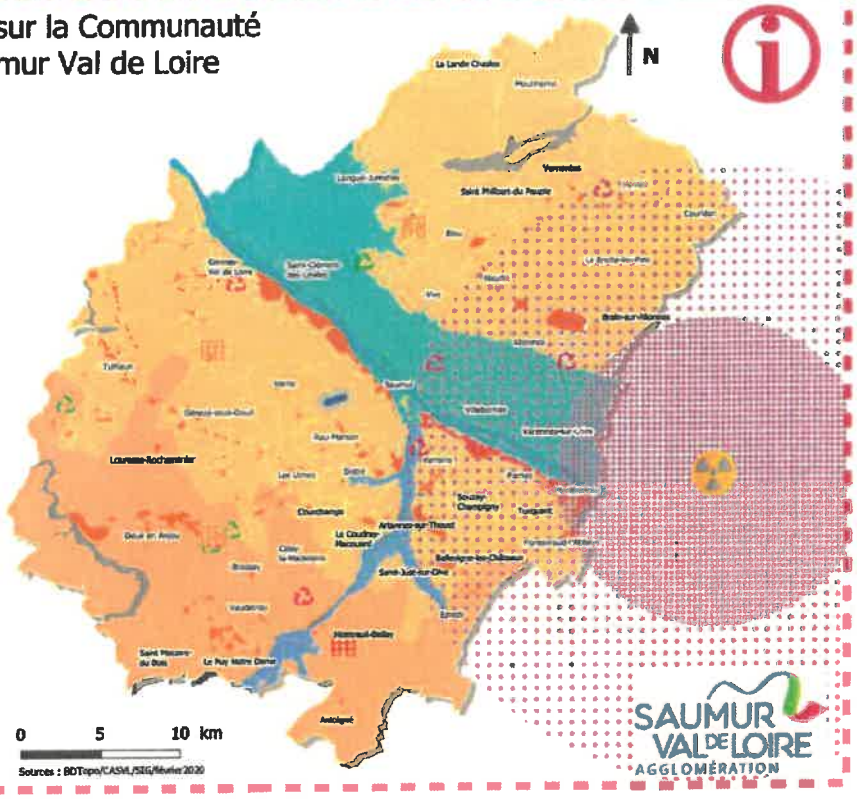

Les numéros et sites utiles

Samu..... 15
Pompiers..... 18
Numéro d'appel d'urgence européen 112
Police secours..... 17
Police municipale..... 02 41 83 30 30
Pour les personnes sourdes et malentendantes..... 114

Violences conjugales..... 39 19
Enfance maltraitée..... 119
Enfants disparus..... 116 000
Accueil des sans abris..... 115
Centre antipoison..... 02 41 48 21 21

Urgence psychiatriques..... 02 41 53 31 20
Clinique de la main 02 41 86 86 41
SOS médecin..... 36 24

www.saumurvaldeloire.fr **www.gouvernement.fr/risques** **www.georisques.gouv.fr**

Sigles et Abréviations

ASN	Autorité de Sûreté Nucléaire
AZI	Atlas des Zones Inondables
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
COS	Commandant des Opérations de Secours
DDRM	Dossier Départemental des Risques Majeurs
DICRIM	Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
DOS	Directeur des Opérations de Secours
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
IAL	Information Acquéreur Locataire
ORSEC	Organisation de la Réponse de Sécurité Civile
PCS	Plan Communal de Sauvegarde
PFMS	Plan Familial de Mise en Sécurité
PLU	Plan Local d'Urbanisme
POI	Plan d'Opération Interne
PPI	Plan Particulier d'Intervention
PPR	Plan de Prévention des Risques
SEVESO	Classe d'installation à risque
SPC	Service de Prévision des Crues
SIG	Système d'Information Géographique
TMD	Transport de Matières Dangereuses

RISQUE RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES

Les phénomènes de retrait gonflement se manifestent dans les sols argileux et sont liés aux variations en eau du terrain. Lors des périodes de sécheresse, le manque d'eau entraîne un tassement irrégulier du sol en surface : on parle de retrait. À l'inverse, un nouvel apport d'eau dans ces derniers terrains produit un phénomène de gonflement.

Le risque

Le retrait-gonflement intervient majoritairement dans des argiles particulières (smectiques et inter stratifiées), relativement sensibles à la teneur en eau. Il est influencé par les variations climatiques, la végétation et les actions humaines.

Le retrait gonflement des argiles est sans danger pour l'homme mais peut entraîner divers désordres sur le bâti : fissurations, décollements ou désencastrement d'éléments.

La commune de

LA LANDE-CHASLES

Est concernée par le risque retrait gonflement des argiles d'intensité moyenne à forte

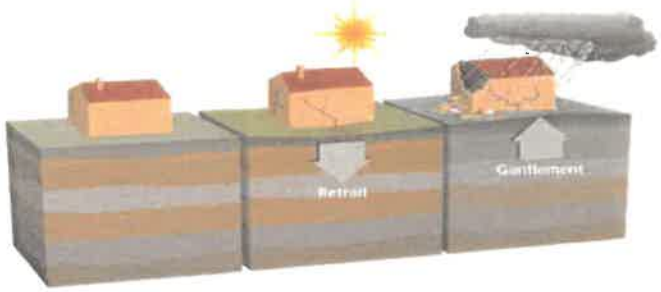

Illustration 1: Schéma de fonctionnement du phénomène de retrait-gonflement des argiles

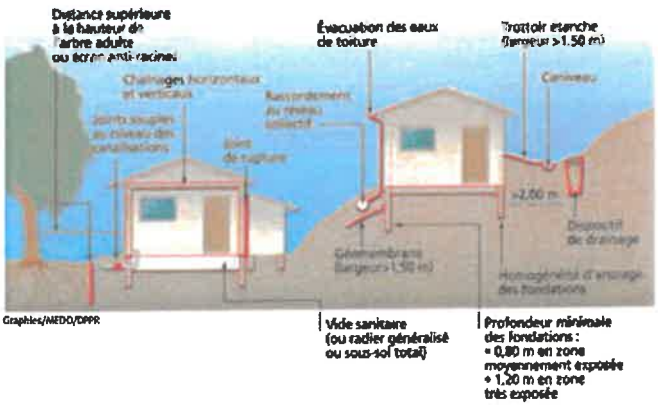

Illustration 2: Solutions techniques pour limiter les effets du retrait-gonflement des argiles (modifié d'après MEED)

Solutions face au risque

Les constructions les plus vulnérables sont les maisons individuelles, avec un simple rez-de-chaussée et des fondations de faibles profondeurs.
Des mesures simples peuvent être respectées pour construire une maison et limiter par la suite le risque retrait-gonflement des argiles

RISQUE RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES

Le risque retrait gonflement des argiles sur la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

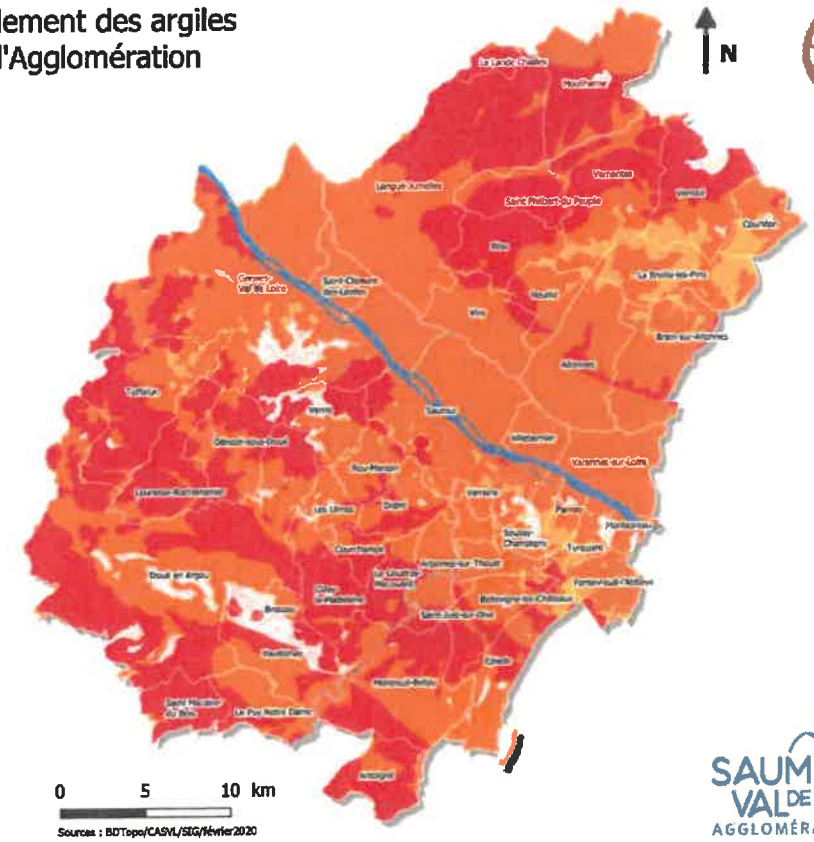

Que faire en cas de constatation de fissures importantes ?

- Ne pas entrer pas dans un bâtiment gravement endommagé ou fragilisé
- informer son assurance et la mairie pour l'élaboration d'un dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle

Sortir du bâtiment endommagé par les mouvements de terrain.

Appeler la mairie pour prévenir des dégâts observés.

Ne retourner dans un bâtiment endommagé par les mouvements de terrain.

RISQUE FEU DE FORÊT

On parle de feu de forêt lorsqu'un feu concerne une surface minimale d'un demi hectare d'un seul tenant, et qu'une partie au moins des étages arbustifs ou arborés (partie haute) est détruite. On étend la notion de feu de forêt aux incendie concernant les formations subforestières de petites tailles (les landes) et aux formations herbacées (prairie).

Le risque

Pour se déclencher et se propager, un feu a besoin de trois éléments : une source de chaleur, un apport d'oxygène et un combustible.

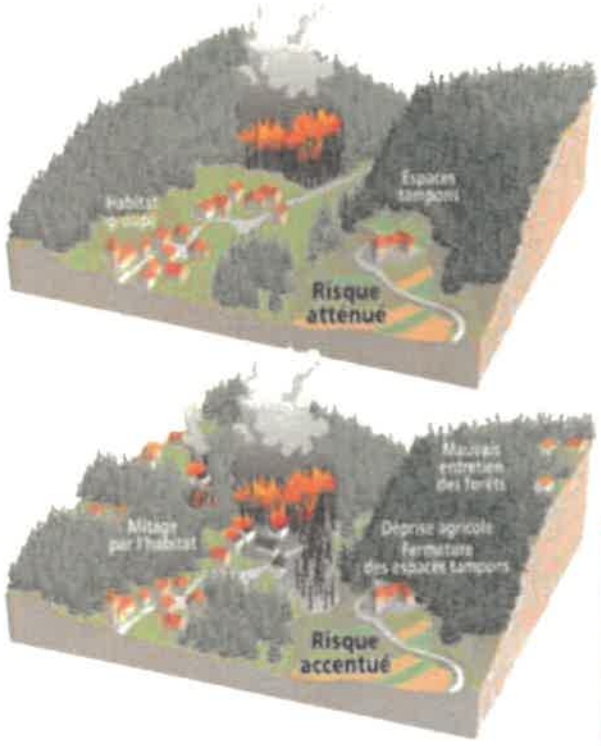

Illustration 1: Schéma du risque feu de forêt (modifié d'après MEED)

Dans la commune de LA LANDE-CHASLES

La commune est concernée par les feux de forêt

Les causes d'un sinistre sont parfois difficile à établir avec certitude. Pour les causes de déclenchement d'un feu de forêt on distingue quatre facteurs principaux : les conditions climatiques (sécheresse, vent fort, foudre, etc.), les caractéristiques de la végétation (type de peuplement forestier, densité de végétation, disposition des strates, etc.), les conditions orographiques (progression accélérée dans un relief montant) et l'homme (accident, imprudence, malveillance, travaux agricoles, etc.)

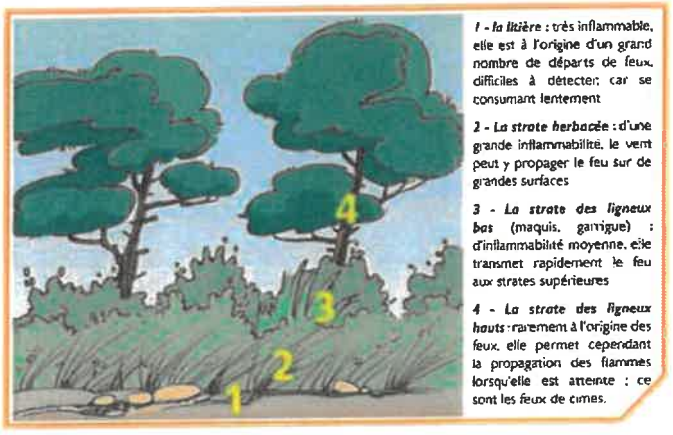

Illustration 2: Les strates de la végétation forestière (d'après DDRM Aveyron 2018)

Le risque feux de forêt sur la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

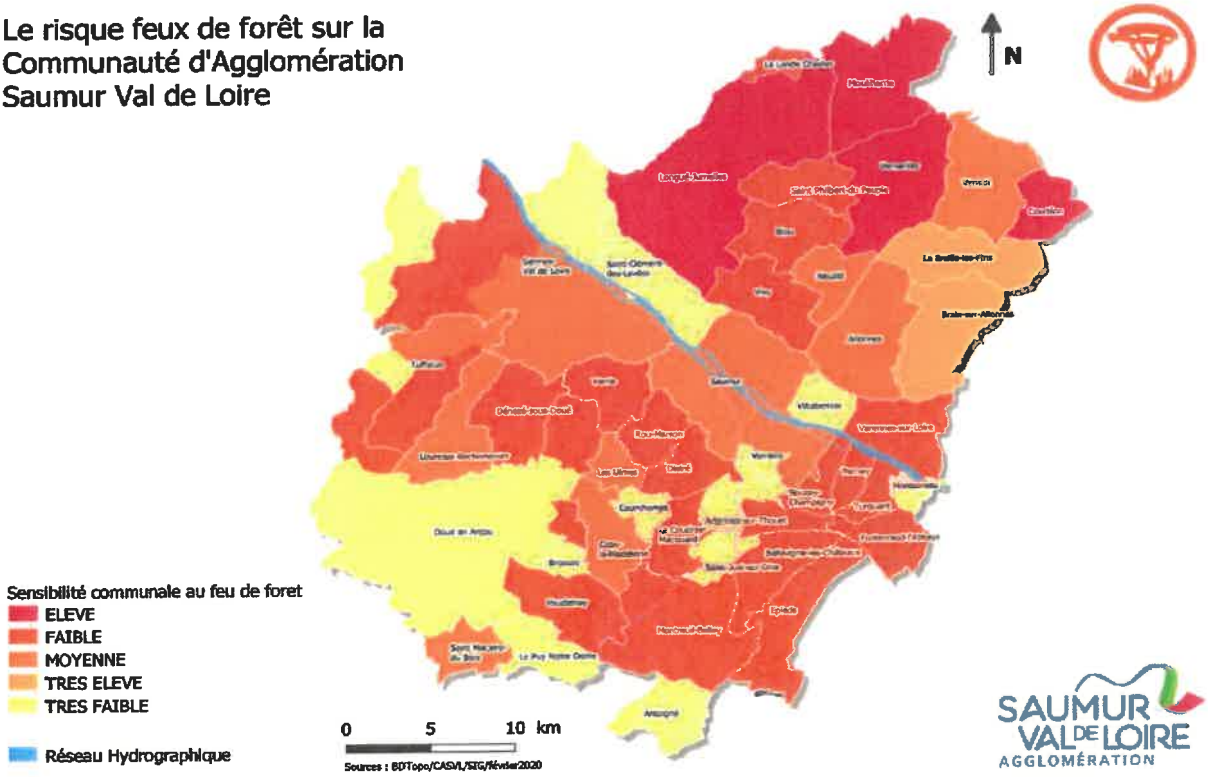

b Conseils en cas de feu de forêt ?

Rejoindre le bâtiment le plus proche et se confiner.

Fermer les fenêtres et les ouvertures et calfeutrer toutes entrées d'air.

Laisser les portails ouvert pour l'accès aux secours.

Écouter la radio pour se tenir informé des consignes et des évènements.

Ne pas fumer ni allumer de flamme.

Ne pas appeler pour éviter d'encombrer les réseaux téléphoniques.

Ne pas aller chercher les enfants à l'école. Ils sont pris en charge sur place.

Couper les réseaux de gaz et d'électricité.

RISQUE SISMIQUE

Le séisme, ou tremblement de terre, correspond à une fracturation des roches en profondeur, le long d'une faille terrestre ou sous-marine préexistante. Cette rupture s'accompagne de la libération soudaine et brutale d'une grande quantité d'énergie dont une partie se propage sous forme d'ondes sismiques provoquant des vibrations plus ou moins importantes du sol.

Le risque

Un séisme est principalement caractérisé par :

- **Son foyer :** la région de la faille où se produit la rupture et d'où partent les ondes sismiques. Les secousses du sol sont d'autant plus importantes que la profondeur du foyer est faible.
- **Son épicentre :** le point à la surface de la Terre situé à la verticale du foyer et où l'intensité est la plus forte.
- **Sa magnitude :** elle traduit l'énergie libérée par le séisme. Elle est généralement mesurée par l'échelle de Richter. Augmenter la magnitude d'un degré correspond à multiplier par 30 l'énergie libérée.
- **Son intensité :** elle est évaluée selon la manière dont le séisme se traduit en surface (le ressenti et les dégâts observés. Elle ne dépend pas de la magnitude et varie d'un point à un autre.

L'activité sismique étant principalement liée à la tectonique des plaques, on distingue plusieurs types de séismes : inter-plaque, intra-plaque, lié à l'activité volcanique ou à l'activité humaine.

La commune de LA LANDE-CHASLES

Est soumise à une probabilité faible de sismicité

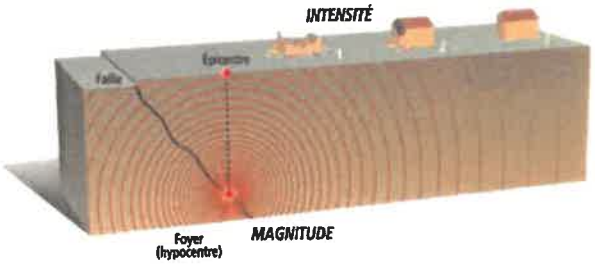

Illustration 1: Schéma des éléments décrivant un séisme (d'après MEED)

Le risque sismique sur la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

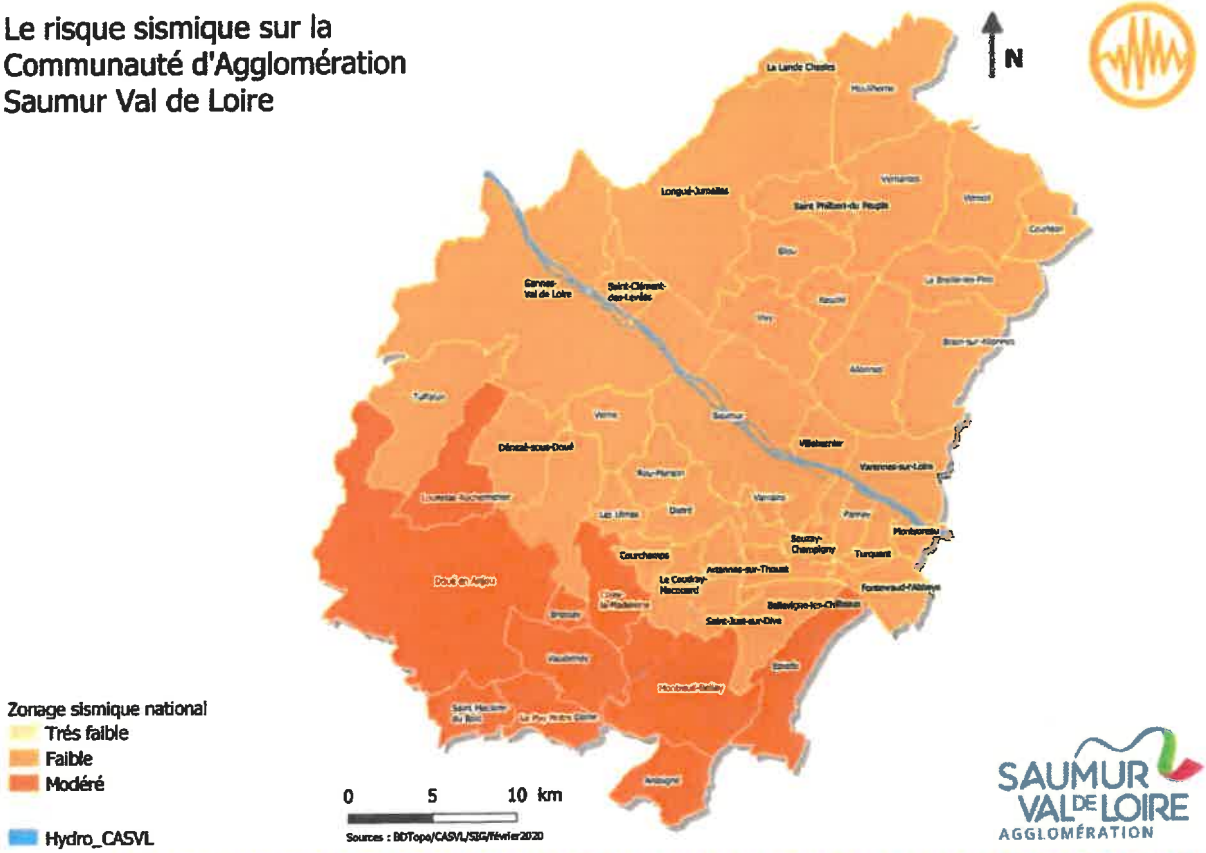

Conseils en cas de séisme ?

Sortir du bâtiment endommagé par les mouvements de terrain.

Appeler la mairie pour prévenir des dégâts observés.

Ne pas retourner dans un bâtiment endommagé par les mouvements de terrain.

RISQUE TEMPÊTE

Une tempête correspond à l'évolution d'une perturbation atmosphérique, ou dépression, due à l'opposition de deux masses d'air aux caractéristiques distinctes (température, teneur en eau).

De cette confrontation naissent notamment des vents pouvant être très violents. On parle de tempête lorsque les vents dépassent 89 km/h (soit 48 nœuds, degré 10 de l'échelle de Beaufort).

Le risque

L'essentiel des tempêtes touchant la France se forme sur l'océan Atlantique, au cours des mois d'automne et d'hiver (on parle de « tempête d'hiver »), progressant à une vitesse moyenne de l'ordre de 50 km/h et pouvant concerner une largeur atteignant 2 000 km.

Les tempêtes peuvent se traduire par :

- **des vents** tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre autour du centre dépressionnaire. Ces vents sont d'autant plus violents que le gradient de pression est élevé
- **des pluies torrentielles** pouvant entraîner des inondations plus ou moins rapides, des glissements de terrain et coulées boueuses

Dans la commune de LA LANDE-CHASLES

Plusieurs tempêtes majeures ont eu lieu et en particulier le 1er mars 2020

Les mesures préventives

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et en particulier la commune de LA LANDE-CHASLES peut être victime de tempêtes, avec des vents violents et parfois accompagnés de fortes précipitations. Pouvant avoir des conséquences tant humaines, qu'économiques et environnementales. Le risque de tempête est géré principalement à l'échelle nationale. Météo France publie tous les jours des bulletins réactualisés et assure la Vigilance Météo en mettant à disposition de la population une carte de vigilance.
Tout propriétaire doit veiller à la bonne solidité et l'entretien de son patrimoine pour limiter les chutes d'arbre, de cheminée de toiture, etc.

Conseils en cas de tempête

Avant :
- Fermer et calfeutrer l'ensemble des ouvertures
- Se renseigner sur les prévisions météorologiques
- Prévoir un éclairage de secours

Pendant :
- S'enfermer dans un bâtiment
- S'informer sur les alertes et consignes du gouvernement
- Ne pas monter sur le toit
- Ne pas se déplacer

Après :
- Dégager les accès
- Évaluer les dommages
- Ne pas stationner sous les lignes électriques ni les toucher
- Contacter son assureur

RISQUE CANICULE

La canicule est un épisode de très forte chaleur, aussi bien de jour comme de nuit pendant au moins trois jours consécutifs. La définition de la canicule repose donc sur deux paramètres principaux : la température et la durée.

Le risque

Les périodes de fortes températures qui se prolongent avec un faible refroidissement la nuit peuvent compromettre la santé et notamment la bonne régulation de la température du corps humain. Le risque de déshydratation augmente fortement et un « coup de chaleur » peut être fatal pour les personnes les plus fragiles. Les seuils de canicule varient en fonction des départements : le Maine-et-Loire est considéré en période de canicule lorsque la température ne descend pas sous 35°C le jour et 19°C la nuit.

Dans la commune de LA LANDE-CHASLES

Plusieurs périodes de canicule ont eu lieu et en particulier été 2003 et 2018

La population à risque

Tout les habitants sont susceptibles d'être impactés par les phénomènes de canicule. Cependant, certaines catégories de personnes sont plus à risque, notamment :

- Les personnes âgées de plus de 65 ans : le corps a du mal à réguler la température et le coup de chaleur peut être important (température du corps supérieur à 40°C)
- les nourrissons et jeunes enfants
- les femmes enceintes

Conseils en cas de canicule

Avant :

- Préparer une trousse « canicule » avec des éléments permettant de se rafraîchir
- Contacter les personnes sensibles de votre entourage
- Se faire connaître auprès des services municipaux si vous êtes une personne à risque.

Pendant :

- S'hydrater et maintenir le corps au frais
- Boire régulièrement et s'alimenter en quantité suffisante
- Éviter les boissons alcoolisées et trop sucrées
- S'humidifier le visage régulièrement sans se sécher
- Protéger son habitation contre la chaleur, fermer les volets et rideaux et créer des courants d'air
- Ne pas rester isolé
- Limiter au maximum tous les efforts physiques
- Proposer de l'aides aux personnes vulnérables

RISQUE GRAND FROID

On parle de période de grand froid lorsqu'un épisode de temps froid est persistant (supérieur à 2 jours), intense, et d'une étendue géographique importante.
Le grand froid comme la canicule constitue un danger pour la santé de tous.

Le risque

En France métropolitaine, les températures les plus basses de l'hiver surviennent habituellement en janvier sur l'ensemble du pays. Mais des épisodes précoces (en décembre) ou tardifs (en mars ou en avril) sont également possibles.

Les climatologues identifient des périodes de froid remarquables en tenant compte des critères suivants :

- l'écart aux températures moyennes régionales
- les records précédemment enregistrés et l'étendue géographique
- la persistance de l'épisode prévu

Dans la commune de LA LANDE-CHASLES

Plusieurs vagues de grand froid ont eu lieu et en particulier en 2005 ET 2018

Les mesures préventives

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et en particulier la commune de LA LANDE-CHASLES peut être victime de vague de grand froid accompagnée de fortes chutes de neiges, de pluie verglaçante ou de verglas. Pouvant avoir des conséquences tant humaines, qu'économiques et environnementales le risque de grand froid est géré principalement à l'échelle nationale.
Météo France publie tous les jours des bulletins réactualisés et met à disposition de la population une carte de vigilance.

Conseils en cas de grand froid

Avant :
- Préparer l'équipement nécessaire (médicaments, couverture de survie, etc.)
- Se renseigner sur les prévisions météorologiques
- Se faire connaître auprès des services municipaux si vous êtes une personne fragile ou isolée

Pendant :
- Limiter les efforts physiques à l'extérieur
- Maintenir la température ambiante du foyer à 19°C
- Vérifier les installations de chauffage pour éviter tout intoxication au monoxyde de carbone.

Après (pour les personnes âgées) :
- Si vous vous sentez fatigué, ne pas hésiter à appeler votre médecin traitant
- En cas d'urgence, appeler le 15 (SAMU)

RISQUE DE PANDÉMIE

On appelle risque de pandémie un risque à grande échelle, immédiat ou à long terme représentant une menace directe pour la santé des populations nécessitant une réponse adaptée du système de santé. Parmi ces risques, on recense notamment les risques infectieux pouvant entraîner une contamination de la population localement ou globalement (pandémie type Ebola, Covid-19, grippe, etc.).

Le risque

Le risque de pandémie est caractérisé par la diffusion rapide et géographiquement étendue d'un nouveau sous-type de virus ou de bactérie résultant d'une transformation génétique conséquente. Le virus ou la bactérie possédant des caractéristiques immunologiques nouvelles par rapport à ceux habituellement circulants, l'immunité de la population est faible voire nulle, ce qui a pour conséquence de permettre à la maladie de progresser et se propager rapidement, pouvant aboutir à une pandémie.

Les causes

L'apparition d'une pandémie peut résulter d'une recombinaison génétique entre différents virus animaux ou humains ou des mutations progressives de ces derniers.

Le virus peut se transmettre de différentes façons en fonction de sa nature et ses caractéristiques :

- par voie aérienne : dissémination dans l'air du virus par l'intermédiaire de la toux, de l'éternuement ou des postillons
- le contact rapproché avec une personne infectée : embrasser ou se serrer la main
- le contact avec des objets touchés et donc contaminés par une personne malade : poignées de porte, crayons, téléphone, etc.

Conseils en cas de pandémie

Avant :

- Se laver régulièrement les mains
- Prévoir une boîte de masques chirurgicaux
- prévoir un flacon de gel hydroalcoolique

Pendant :

- Se laver très régulièrement les mains
- S'informer sur les alertes et consignes du gouvernement
- Utiliser un mouchoir en papier jetable
- Se couvrir la bouche et le nez lorsque vous éternuez
- limiter ou éviter le contact avec les personnes fragiles ou à risques

RISQUE TMD

Le risque TMD (Transport de Matières Dangereuses) fait suite à un accident survenant lors du transport de marchandises à risque par voie routière, fluviale, ferroviaire ou canalisation.
Une matière dangereuse est une substance qui, par ses propriétés physico-chimiques ou la nature des réactions qu'elle est susceptible d'entraîner, peut présenter un danger pour l'Homme, les biens et l'environnement : elle peut être inflammable, toxique, explosive, corrosive ou radioactive.

Le risque

Un accident impliquant une ou plusieurs matières dangereuses peut entraîner, de manière isolée ou combinée, avec des effets dominos, trois grands types de phénomènes :

l'explosion : provoquée par un choc avec production d'étincelles, par échauffement d'une cuve de produit volatil ou comprimé, par le mélange de plusieurs produits.

L'incendie : causé par l'échauffement anormal d'un organe du véhicule, un choc contre un obstacle, l'inflammation accidentelle d'une fuite, une explosion au voisinage immédiat du véhicule, voir un sabotage.

Le dégagement d'un nuage toxique: il peut provenir d'une fuite de produit toxique, ou résulter d'une combustion. Les effets peuvent être ressentis jusqu'à quelques kilomètres du lieu du sinistre et plusieurs

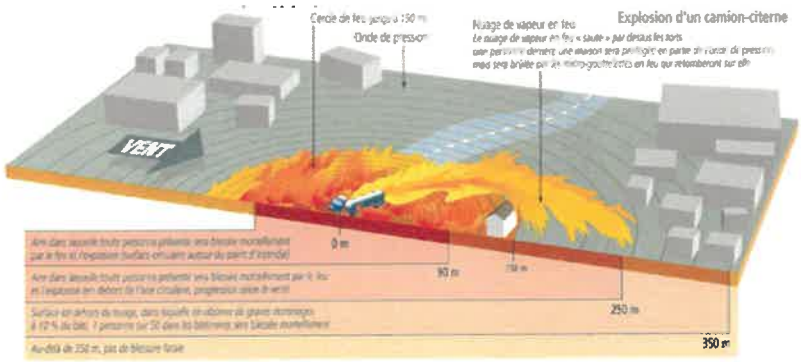

Illustration 1: Conséquences de l'explosion d'un camion citerne (modifié d'après DDRM Aveyron 2018)

Dans la commune de LA LANDE-CHASLES

Le risque de transport de matière dangereuse se retrouve au niveau de la RD62 et RD186 mais aussi de la canalisation de gaz naturelle qui traverse le lieu-dit « La Périnière »

Les dispositions prises par les autorités

Plusieurs législations couvrent le Transport de Matière Dangereuse. Elles comportent des dispositions sur les types de matériels, la formation du personnel, la signalisation, la documentation à bord et les règles de circulation.

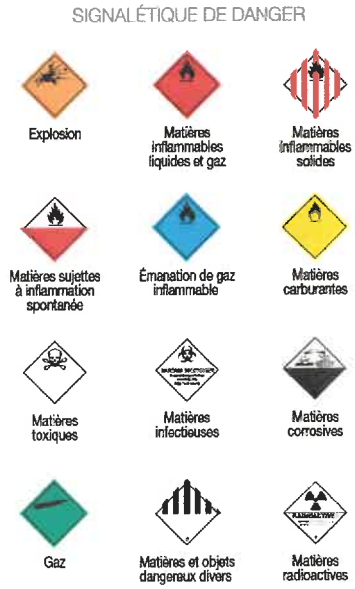

Le risque Transport de matière dangeureuses sur la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

Risque TMD
- Très Faible
- Faible
- Moyen
- Élevé
- Très Élevé
- Non classé
- Réseau hydrographique

Le risque Transport de Matières Dangereuses est calculé en fonction du trafic et de la densité de population dans un rayon de 150m autour de l'axe routier.

SAUMUR VAL DE LOIRE AGGLOMÉRATION

ⓘ Conseils en cas d'incident lié au transport de matières dangereuses.

Rejoindre le bâtiment le plus proche et se confiner.

Fermer les fenêtres et les ouvertures et calfeutrer toute entrée d'air.

Couper les réseaux de gaz et d'électricité.

Écouter la radio pour se tenir informé des consignes et des évènements.

Ne pas fumer ni allumer de flamme.

Ne pas appeler pour éviter d'encombrer les réseaux téléphoniques.

Ne pas aller chercher les enfants à l'école. Ils sont pris en charge sur place.

RISQUE RADON

On entend par risque radon, le risque sur la santé lié à l'inhalation du radon. Ce gaz radioactif, présent naturellement dans l'environnement est incolore, inodore et émet des particules alpha. Il représente plus du tiers de l'exposition moyenne de la population aux rayonnements ionisants alpha et bêta. Il est présent partout à la surface de la planète a des concentration variable en fonction des régions.

Le risque

La radon résulte de la désintégration de l'uranium et du radium naturellement présents dans la croûte terrestre. Il est présent partout à la surface de la Terre et en particulier dans les roches granitiques et volcaniques. Le radon se disperse dans l'eau et l'atmosphère, ce qui en extérieur n'est pas nocif pour la santé. Mais cela peut devenir plus dangereux lorsqu'il s'accumule dans les espaces clos, notamment dans les bâtiments mal ventilés, des caves ou des cavités.

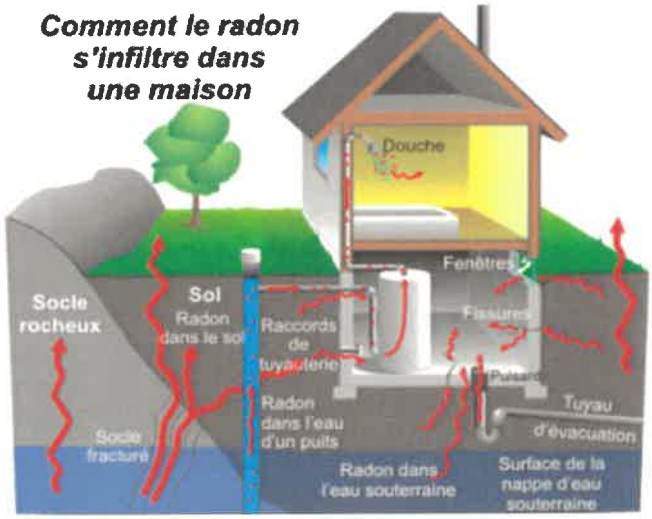

Illustration 1: Les voies d'infiltration dans une habitation (modifié d'après DDRM Aveyron 2018)

La commune de LA LANDE-CHASLES

Est situé en zone très faible de sensibilité au radon.

Les effets du radon

Dans plusieurs parties du territoire national, le radon accumulé dans certains logements et locaux, peut constituer une source significative d'exposition de la population aux rayonnements ionisants.

Le radon est cancérigène pour l'Homme et une exposition régulière durant de nombreuses années à des concentrations excessives accroît le risque de développer un cancer du poumon.

Pour diminuer la vulnérabilité des habitations au radon on peut citer les solutions suivantes :

- **empêcher le radon de venir du sol** : étanchéité autour des canalisations, des portes et couverture des sols en terre battue.
- **Traiter le soubassement** ; aération naturelle ou vide sanitaire et assistance avec ventilation mécanique.
- **Diluer la concentration en radon dans le volume habité** en aérant régulièrement pour renouveler l'air.

Le risque radon sur la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

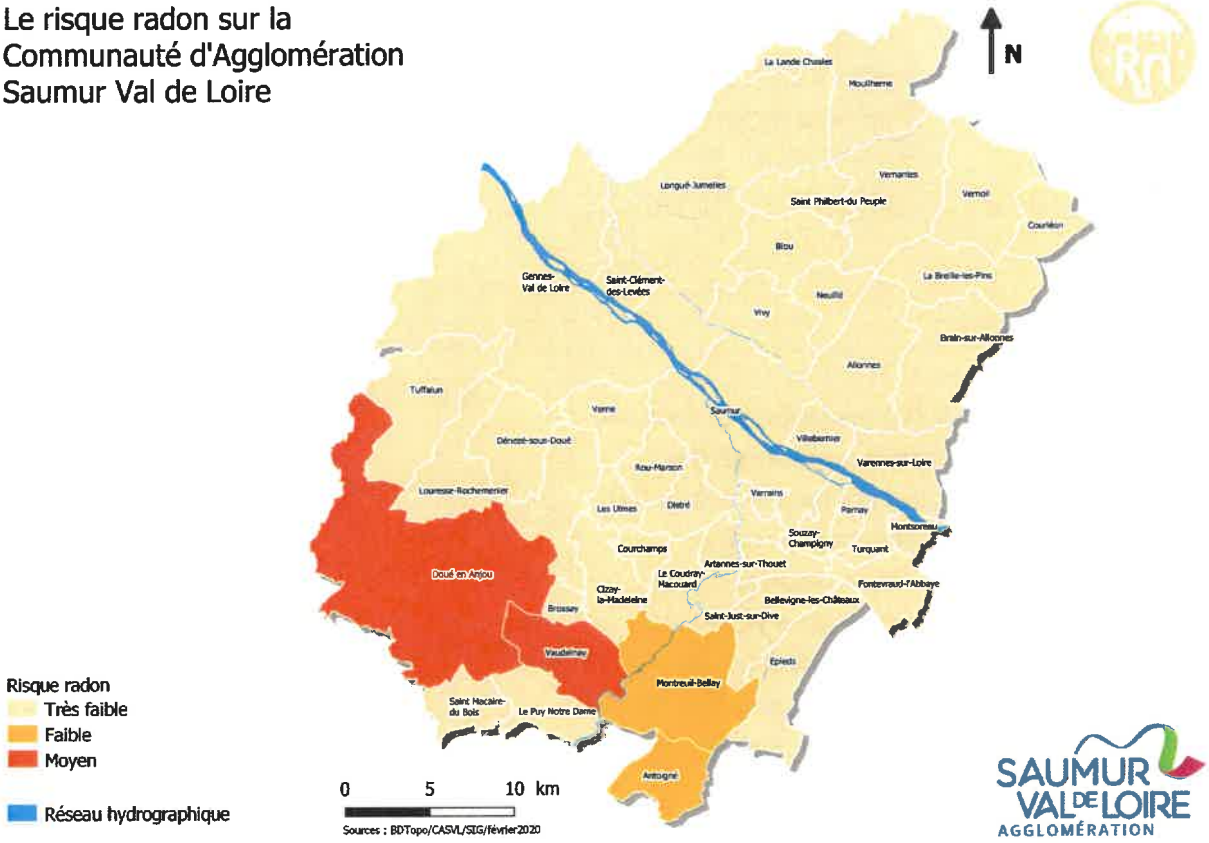

Conseils en cas de présence de radon

Aérer régulièrement le logement pour diluer la concentration en radon.

RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

Le mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol et du sous-sol, d'origine naturelle ou anthropique. Les volumes en jeu sont compris entre quelques mètres cubes et plusieurs millions de mètres cubes. Les déplacements de matière peuvent être lents (quelques millimètres par an) ou rapides quelques mètres par jour)

Le risque

On distingue plusieurs types de mouvements de terrain :

- **les mouvements lents et continus :** tassement et affaissements de sol, glissements de terrains le long d'une pente.
- **les mouvements rapides et discontinus :** les effondrements de cavité souterraines naturelles et artificielles (carrières et ouvrages souterrains), les écroulements de coteaux et les chutes de blocs, les coulées boueuses et torrentielles.
- **l'érosion** du littoral, des berges d'un fleuve ou d'un cours d'eau.

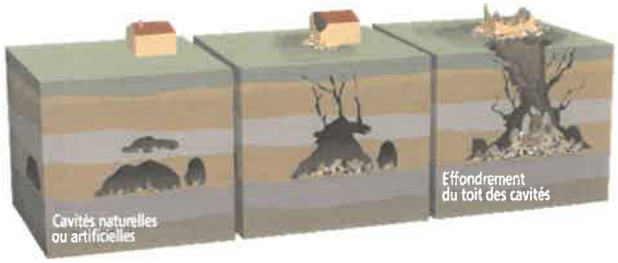

Illustration 1: Création d'un effondrement dû à la présence d'une cavité souterraine (modifié d'après MEED)

Dans la commune de LA LANDE-CHASLES

Caractéristique du risque mouvement de terrain : présence d'une cavité sous le prieuré de l'église.

Le risque d'effondrement de cavité souterraine

On trouve sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire de nombreuses cavités souterraines d'étendues variables, aussi bien en coteau qu'en plaine.

L'effondrement résulte de la rupture des appuis ou du toit d'une cavité souterraine, rupture qui se propage jusqu'en surface de manière plus ou moins brutale, et qui détermine l'ouverture d'une excavation grossièrement cylindrique. Les dimensions de cette excavation dépendent des conditions géologiques, de la taille et de la profondeur de la cavité, ainsi que du mode de rupture. Ce phénomène peut être ponctuel ou généralisé et concerner dans ce cas des superficies de plusieurs hectares. S'il est ponctuel, il se traduit par la création d'un fontis de plus ou moins grande importance.

Le risque cavité et mouvements de terrain sur la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

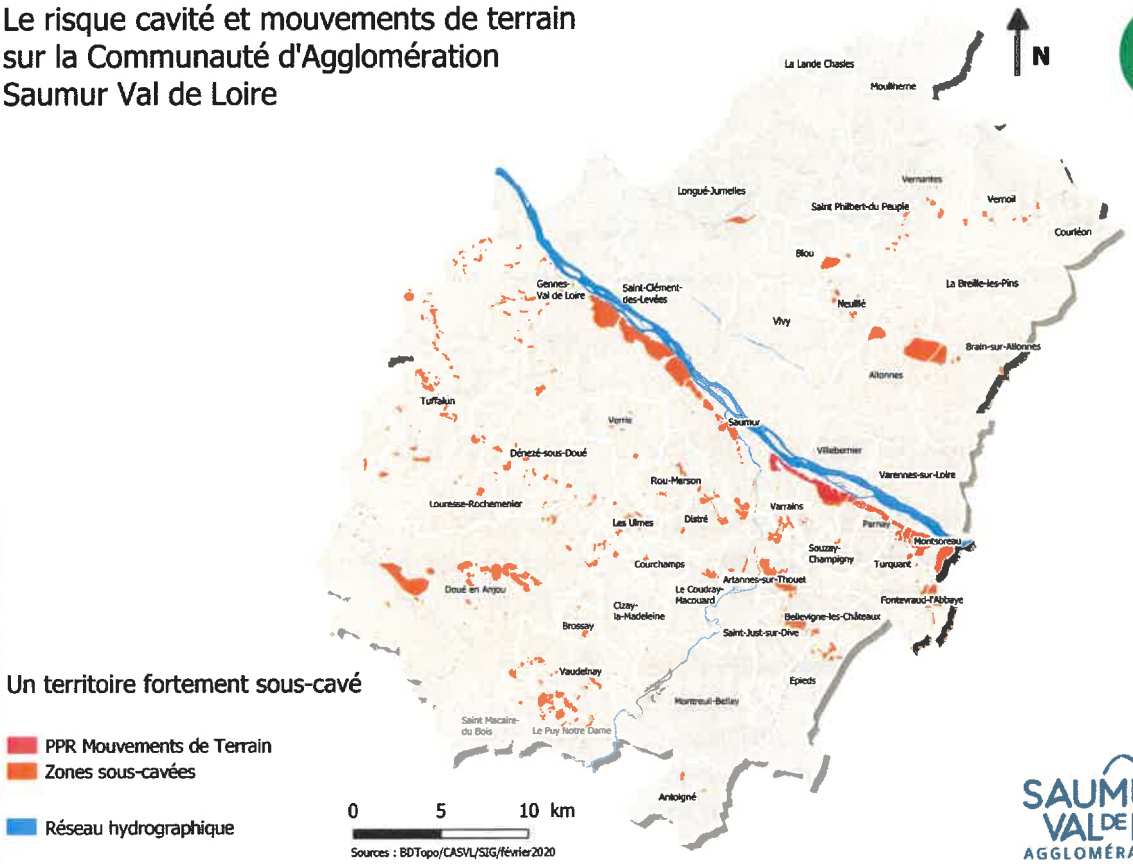

Un territoire fortement sous-cavé

- PPR Mouvements de Terrain
- Zones sous-cavées
- Réseau hydrographique

SAUMUR VAL DE LOIRE AGGLOMÉRATION

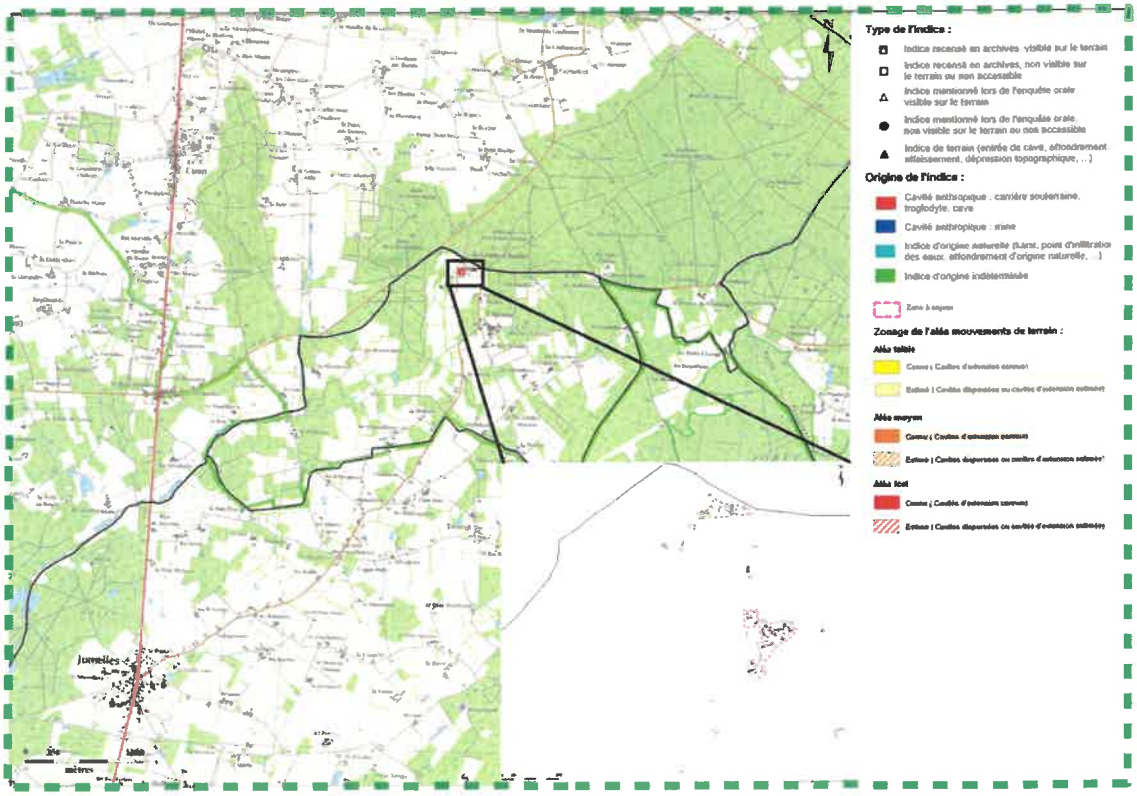

En matière de protection

Il existe différents moyens techniques pour réduire le risque d'effondrement de cavité souterraine et de chute de bloc. Cependant, deux méthodes particulières et complémentaires sont employées :

agir directement sur la cavité ou la falaise pour la consolider ou la combler afin de **réduire l'aléa**

agir sur l'aménagement déjà présent (bâtiment, réseau, etc.), à l'aplomb et aux abords de la cavité ou de la falaise afin de **réduire la vulnérabilité** de ces infrastructures.

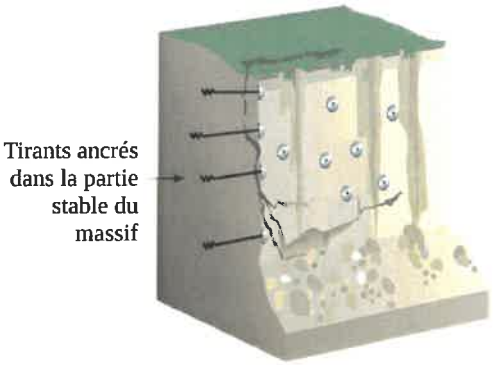

Illustration 2: Principe de protection par ancrage du rocher (source MEED)

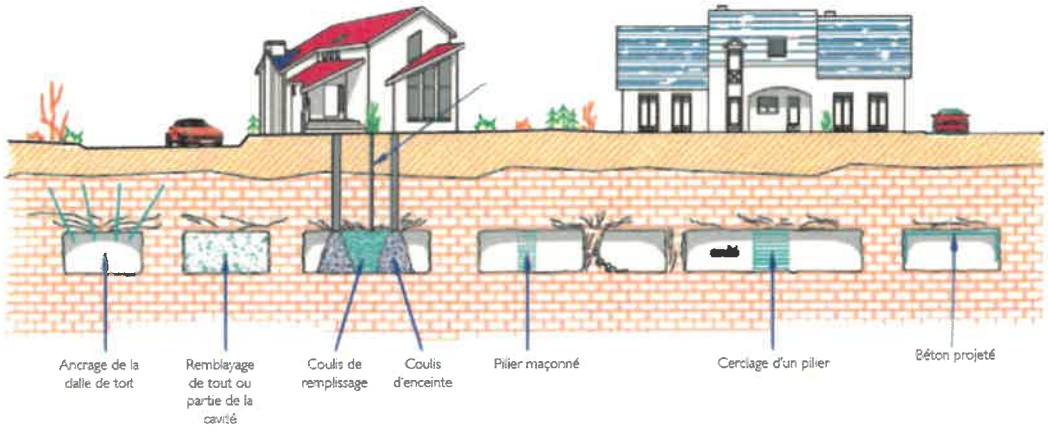

Illustration 3: Les différents types de réduction de l'aléa effondrement de cavité souterraine (source MEED)

Que faire en cas de mouvement de terrain ?

S'éloigner rapidement de la zone d'effondrement ou de chute.

Contacter directement la mairie et les secours en cas d'évènement.

Écouter la radio pour se tenir informé des évènements.

Ne pas aller chercher les enfants à l'école. Ils sont pris en charge sur place.

Ne pas pénétrer dans un bâtiment impacté par un mouvement de terrain.

Ne pas retourner sur ses pas en direction de l'évènement.